



## **CAP des CEPJ du 31 janvier 2017**

Assistaient à la réunion :

- Représentants des personnels :
  - \* pour le SEP UNSA-EDUCATION : Blandine PILI et Jacques RONGERE
  - \* pour EPA-FSU : Sophie BRIOT
- Représentants de l'administration : pour la DRH : Yvon BRUN, Danielle METZEN, Christine LABROUSSE et Nelly VEDRINE ; pour la DJEPVA : Catherine LAPOIX et Evelyne HOUDOIN.  
Pas de représentant de l'inspection générale

En amont de l'ordre du jour, le SEP reprend une intervention de la FSU (intervention portant sur : PPCR, service civique, CTPS, CEPJ et attachés, régime indemnitaire) sur l'application du décret du 30 décembre 2016 relevant le plafond indemnitaire des PTP.

L'administration répond qu'une enveloppe de 200.000 € est identifiée pour versement probablement fin mars 2017 sans que l'on connaisse à ce jour les critères de distribution. La plus grande opacité semble encore de mise ...

D'autre part, il y aura cette année un concours de CEPJ (printemps 2017 pour affectation en septembre, nombre de postes non connu à ce jour) et un concours de CTPS au 4<sup>ème</sup> trimestre 2017 pour des affectations début 2018. Les lauréats de la liste complémentaire du concours CTPS 2016 seront nommés au 1<sup>er</sup> septembre 2017.

Il est confirmé qu'il n'y aura plus d'intégration directe dans le corps des attachés, des détachements seront examinés et réservés à des CEPJ effectuant réellement des missions d'attachés.

Nous dénonçons à cette occasion les dérives des missions de trop nombreux collègues contraints par les directeurs de « faire du chiffre » au détriment de nos missions éducatives. Malgré un discours affirmé des représentants de la DJEPVA et de la DRH quant à la nécessité de disposer de conseillers sur le terrain, notre doute persiste sur leur volonté et leur légitimité à imposer aux directeurs le respect des missions statutaires.

## La CAP a ensuite statué sur les situations suivantes

Mme Claire LOMBARD-DONNET est nommée à la DJSCS de Mayotte à compter du 1<sup>er</sup> mars 2017.

Titularisation dans le corps des CEPJ de Marine BACCON, Victor LAGARDE et Blandine POIX à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2016 et de Stéphane GUYOMARC'H au 12 février 2017.

Dans le cadre de la réforme territoriale, Yves BENEZET est muté de Besançon à Dijon à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2016.

Lise BALAS, en poste dans le Gers, est mutée à la DDCS de la Haute-Garonne, poste pour lequel elle avait été la seule à candidater dans le cadre du mouvement 2016. Cette décision peut inciter les collègues à demander un poste, même s'il n'apparaît pas vacant au mouvement. Nous interrogeons l'administration sur les conditions de remplacement de notre collègue dans le Gers.

Amanda VEGA-LOPEZ, affectée à la DDCS de Seine et Marne et détachée dans le corps des CEPJ depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2015 est intégrée CEPJ au 1<sup>er</sup> février 2017.

Le SEP demande si ces nouveaux collègues bénéficient bien d'une formation métier. L'administration (DRH et DJEPVA) se montre attachée à ce que ceux-ci suivent une formation adaptée selon leur parcours et répond à notre demande de communiquer à une prochaine CAP une synthèse de leur mise en œuvre.

## Questions diverses

La notation, obligatoire cette année encore, doit être communiquée à la DRH dans les délais prévus : 31 janvier pour les collègues promouvables, 24 mars pour tous les autres.

La gestion du service civique entraîne le redéploiement de 50 postes vers les services déconcentrés pour le 1<sup>er</sup> avril 2017. Le SEP demande à connaître le moment venu les statuts des agents concernés par ce redéploiement afin d'en mesurer l'impact sur le corps des PTP : il faudra en tirer des conclusions dans le cadre du mouvement 2017 et de l'affectation des lauréats.

Une situation difficile pour une collègue partie récemment à la retraite est évoquée : si il reste possible de bénéficier rétroactivement d'un changement d'échelon après un départ en retraite et à condition d'avoir pu bénéficier de ce nouveau échelon pour une durée minimum de 6 mois, tel ne sera plus le cas pour un changement de grade (passage de la classe normale à la hors classe en particulier).

**Prochaine CAP, le 27 avril 2017 : changement d'échelon et révision de note.**

Nous restons à votre disposition.

**► Animons la transformation sociale !**

**SEP UNSA**

87 bis, avenue G. Gosnat  
94853 IVRY-SUR-SEINE

<http://sep.unsa-education.org>